

# BALO

## BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

### **Avis de convocation / avis de réunion**

**NEOVACS**

Société anonyme au capital de 7.095.161,214 euros  
Siège social : 3-5, impasse Reille 75014 Paris  
391 014 537 R.C.S. Paris

**Avis d'ajournement**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Neovacs S.A. (la « **Société** ») sont informés que l'assemblée générale de la Société qui devait se tenir le 28 octobre 2021 à 9 heures au siège de la Société, ayant fait l'objet d'un avis de convocation publié au *Bulletin des annonces légales obligatoires* n° 114 du 22 septembre 2021, a été ajournée au 24 novembre 2021 par décision du Conseil d'administration.

Un nouvel avis préalable de réunion et un avis de convocation seront publiés au *Bulletin des annonces légales obligatoires* dans les délais légaux et réglementaires.

*Le Conseil d'administration*